



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/11/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14/12/2007

**Convention au titre du Contrat Enfance Jeunesse 2007 de la CAF
des Deux Sèvres avec les Centres Socioculturels et avec l'Ensemble
Socioculturel Niortais - reversements**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Michel GENDREAU - Mme
Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU -
Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU -
Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme
Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Dominique GUIBERT - M. Marc
THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Rémy LANDAIS donne pouvoir à Gérard NEBAS
- Valérie UZANU donne pouvoir à Isabelle RONDEAU
- Elsie COLAS donne pouvoir à Madeleine CHAIGNEAU
- Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY
- Franck GIRAUD donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

Excusés :

Adjoints :

Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme
Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 décembre 2007

DELIBERATION D20070517

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Convention au titre du Contrat Enfance Jeunesse 2007 de la CAF
des Deux Sèvres avec les Centres Socioculturels et avec l'
Ensemble Socioculturel Niortais - reversements**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les Contrats Enfance et Temps libre signés avec la Caisse d'Allocations Familiales sont arrivés à expiration le 31 décembre 2006. Suite à une réforme engagée par la Caisse d'Allocations Familiales visant à mieux maîtriser et cibler ses dépenses en ces domaines, les deux dispositifs ont fusionné en un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

Le Contrat Enfance Jeunesse 2007-2010, conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales des Deux Sèvres, a été approuvé par le Conseil Municipal du 23 novembre 2007. Ce contrat d'objectifs et de co-financement vise à contribuer au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 16 ans en :

- Favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil ;
- Recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

La Ville de Niort fait appel à des opérateurs associatifs afin de mettre en œuvre les actions conformément aux engagements figurant au CEJ. Une convention est établie entre la Ville et chaque opérateur. Celle-ci prévoit le versement d'une subvention annuelle versée en deux fois : un acompte de 60 % l'année N et le solde de 40 % l'année N+1.

Il convient de verser aux opérateurs les montants indiqués ci-dessous :

| Association | 2007 | 2008 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Centre socioculturel de Champclairot/Champommier : <ul style="list-style-type: none"> • CLSH vacances scolaires • CLSH des mercredis et samedis | 5 944 € | 3 963 € |
| Centre socioculturel du Centre Ville : <ul style="list-style-type: none"> • CLSH vacances scolaires • CLSH des mercredis et samedis | 2 987 € | 1 991 € |
| Centre socioculturel de Part et d'Autre : <ul style="list-style-type: none"> • CLSH vacances scolaires • CLSH des mercredis et samedis • Actions ados • Séjours | 16 468€ | 10 979€ |
| Centre socioculturel du Grand Nord : <ul style="list-style-type: none"> • CLSH vacances scolaires • CLSH des mercredis et samedis • Actions ados • Séjours | 25 787 € | 17 191 € |

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Centre socioculturel du Parc : <ul style="list-style-type: none"> • CLSH vacances scolaires • CLSH des mercredis et samedis • Actions ados • Séjours | 11 794 € | 7 863 € |
| Centre socioculturel de St Florent/Goise : <ul style="list-style-type: none"> • CLSH vacances scolaires • CLSH des mercredis et samedis • Actions ados • Séjours | 19 007 € | 12 672 € |
| Centre socioculturel de Ste Pezenne : <ul style="list-style-type: none"> • CLSH vacances scolaires • CLSH des mercredis et samedis | 4 601 € | 3 067 € |
| Centre socioculturel de Souché : <ul style="list-style-type: none"> • CLSH vacances scolaires • CLSH des mercredis et samedis • Actions ados | 4 990 € | 3 327 € |

| | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Ensemble Socioculturel Niortais : <ul style="list-style-type: none">• CLSH périscolaire | 32 858 € | 21 905 € |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|

Imputation Budgétaire : 65-4221-6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions passées avec les CSC et l'ESN.
- Procéder au versement des acomptes 2007 du Contrat Enfance Jeunesse aux centres socioculturels et à l'Ensemble Socioculturel Niortais.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 9

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN